

**NOUVELLE FORMULE
DE VOTRE MAGAZINE**

vm
VILLENEUVE MAG

P.10-11

REPORTAGE

PROFESSION ARTISAN

P.12

Portrait

Nora Guessoum
Coaching gagnant

P.18

**Les dossiers
de la rédaction**

Projet éducatif
territorial pour
nos enfants



**Voyager
dans ma ville**

Le parc
des Chanteraines,
une oasis de verdure
où il fait bon flâner.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Démontage des lignes à haute tension

P.6-7 La grande actu

Le PPIG voté par les habitants

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

Rejoindre le comité d'usagers de l'Espace Nelly-Roussel

P.10-11 Immersion

Profession artisan

P.12-13 Portrait

Nora Guessoum, coaching gagnant

P.14 Experts du quotidien

Votre avis compte

P.15 Vie publique

Le Conseil Municipal du 16 février

P.17 Tribunes

P.18-20 Les dossiers de la rédaction

Projet éducatif territorial pour nos enfants

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE

Après de longs mois de travaux, il est temps pour notre Police Municipale de prendre possession de ses nouveaux locaux. Ce nouveau poste de Police apporte notamment plus d'espaces aux équipes, permettant ainsi l'arrivée de nombreux policiers municipaux qui viendront grossir leurs rangs dans les prochains mois.

Au total, notre Police Municipale sera composée, d'ici la fin de l'année, de 18 agents, pour un maillage plus fin de notre territoire et l'élargissement des horaires de leurs interventions.

Depuis mon élection, j'ai voulu faire de la sécurité et de la tranquillité publique l'une de nos priorités. Ainsi, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour que notre Police Municipale soit plus étoffée, mieux équipée et toujours plus réactive. Ces investissements conséquents trouvent d'ores et déjà un écho positif au quotidien : davantage d'effectifs, de réactivité et d'interventions qu'auparavant.

Pour faire de Villeneuve une commune toujours plus sûre, il est impératif de pouvoir privilégier ce qu'on appelle dans le jargon « l'interopérabilité » avec la Police Nationale et son commissariat local. Notre Police Municipale est une police d'hyper-proximité, mais nous devons également pouvoir compter sur la Police Nationale dont les missions sont évidemment complémentaires.

Si notre commune n'a pas de problèmes sécuritaires majeurs, il n'en demeure pas moins que nous ne



devons pas baisser la garde. En effet, les tensions qui subsistent par exemple entre les jeunes de notre territoire et ceux de l'Île-Saint-Denis n'incitent ni à l'inertie, ni à l'inaction.

Outre l'évident besoin de médiation et de prévention pour lequel nos équipes mettent déjà en place des actions sur le terrain, il est impératif de pouvoir préserver et renforcer le commissariat de plein exercice que nous avons la chance d'avoir sur notre territoire.

J'ai d'ailleurs saisi le Ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, afin de demander à l'État le renforcement des effectifs de policiers nationaux qui œuvrent chaque jour depuis le commissariat de Villeneuve. L'équation est simple : pour obtenir des résultats, il n'y a pas d'autres alternatives que de fournir des moyens à la hauteur des enjeux.

La sécurité est une attente majeure et légitime des habitants, et vous pouvez être certains de notre vigilance et de notre implication en la matière.

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Vm

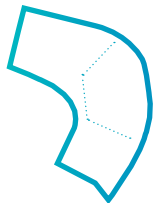
Mars 2023

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-6-7-14-18-19-20-23-27-28), Jonathan Rapaport (p.8-9-10-11-13-15-22-25-26-31) • Photo couverture : Erwan Le Vexier / Ville de Villeneuve-la-Garenne • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel, Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Kepha • Routage : ESAT Evelynne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023



10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE
 STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ
 PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU
 GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRAIRIUM
 ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF
 PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI
 ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE •

ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

L'enfouissement des lignes à haute tension

La fin du creusement du tunnel hors norme destiné à accueillir les lignes à haute tension, qui jusqu'à présent passaient au-dessus de Villeneuve-la-Garenne, ouvre la phase du démontage des pylônes sur le territoire de la Ville. Cette ultime étape, qui se réalisera entre mai et le tout début 2024, va ouvrir de nouvelles perspectives à la Ville.

L'enfouissement de lignes électriques à haute tension, destiné à libérer de l'espace pour le village des athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, est une opportunité pour Villeneuve. Bien que le village olympique soit situé de l'autre côté de la Seine, ces lignes aériennes font une boucle au-dessus de Villeneuve-la-Garenne. Leur démontage des deux côtés du fleuve se fera au bénéfice des Villenogarennois. Maintenant que le creusement d'un tunnel hors norme a été réalisé, les techniciens vont pouvoir s'occuper des lignes aériennes. Le démontage des pylônes enracinés sur le sol de Villeneuve va libérer 32 hectares de foncier notamment à côté de la piscine, du collège Georges-Pompidou, du lycée Michel-Ange ou du centre commercial Quartz. Les secteurs de La Bongarde, de la ZAE des Reniers seront ainsi directement concernés, ce qui permettra de continuer les opérations de réaménagement du secteur Nord.

Une première en France

RTE, gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français, s'était engagé à mettre en souterrain d'ici 2024, les quatre lignes électriques de 225 000 volts surplombant les communes de Saint-Denis, l'Île-Saint-Denis et de Villeneuve-la-Garenne, pour le coup d'envoi des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce chantier a pris de l'avance et c'est dès cette année que les lignes seront démontées. Les pylônes soutenant les quatre lignes à haute tension qui alimentent 800 000 foyers du nord-est parisien, la gare du Nord et la ligne 13 du métro, seront donc bientôt un mauvais souvenir pour les Villenogarennois. Pour parvenir à ce résultat, il aura fallu au gestionnaire du réseau électrique RTE creuser un tunnel de 2,5 kilomètres de long à Saint-Denis, destiné à enterrer ces lignes à 50 mètres de profondeur, une première de ce type en France.

Démontage des pylônes

Les lignes seront donc retirées et leurs pylônes démantelés cette année. « Nous pouvons envisager sereinement la mise en œuvre d'une recomposition urbaine et poursuivre le développement raisonné et coordonné de notre Ville », se félicite le Maire Pascal Pelain. Un chantier réalisé dans les délais non sans mal, car il y a deux ans Pascal Pelain avait dû insister auprès du Préfet de Région et de l'ensemble des partenaires institutionnels des JOP (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques, Métropole du Grand Paris...) afin de s'assurer du bon déroulement de la suite des opérations et de la tenue des délais. Les travaux vont commencer en mai et nécessitent des étapes précises, anticipées et encadrées. Il faut prévoir l'emplacement des grues, parfois précédées d'un élagage, ou adapter le calendrier à celui de la vie des Villenogarennois, comme par exemple faire les travaux au niveau du collège Pompidou au moment des vacances scolaires. **vm**





Photo : Pascal Toumaire - RTE

MODERNISATION DU RÉSEAU

Les pylônes disgracieux qui font partie du paysage urbain de Villeneuve depuis tant d'années, avaient été installés pour faire passer des lignes à haute tension entre deux postes de distribution électrique (Poste Seine et Poste Briche). Les travaux d'enfouissement permettent de remplacer cette boucle aérienne par une connexion souterraine en ligne droite de 2,5 km sans avoir à traverser par deux fois la Seine. Une fois les lignes électriques retirées, les pylônes devenus inutiles seront démontés. En plus de supprimer la pollution visuelle, ce démontage libérera au sol des terrains pour développer des projets destinés aux habitants.



L'énorme tunnel de 2,5 km creusé spécialement pour accueillir les lignes à haute tension.

Un chantier de grande envergure

- **2020** Réalisation des puits d'entrée et de sortie du tunnelier situés à Saint-Denis
- **2021 - 2022** Creusement de la galerie de 2,5 km par un tunnelier
- **2022 - 2023** Équipement de la galerie et raccordement de la nouvelle ligne électrique
- **De mai 2023 au tout début 2024** Retrait des pylônes et lignes aériennes

EN CHIFFRES

15 km
DE LIGNES
RETIRÉES

27
PYLÔNES
DÉMONTÉS

32 hectares
LIBÉRÉS POUR DE
NOUVEAUX PROJETS

15 millions
d'euros
FINANCÉS PAR LA VILLE
SUR LES 90 MILLIONS
DU COÛT TOTAL



Vous avez choisi : la végétalisation de la cour de l'école Coubertin

Trois projets d'intérêt général avaient été soumis au vote des Villenogarennois jusqu'à la mi-février : la végétalisation de la cour de l'école élémentaire Coubertin, la réalisation d'une aire de gym douce pour les seniors dans le jardin du club de l'Âge d'Or et l'installation d'un espace d'accueil chaleureux sur le parvis du Centre Culturel Max-Juclier. Le projet retenu a été connu, le 15 février, à l'issue du dépouillement des bulletins de vote.

C'est le soir du mercredi 15 février qu'a été connu le nom du Projet Participatif d'Intérêt Général (PPIG) 2023 choisi par les habitants de Villeneuve. Il s'agit du projet consistant à créer des îlots de fraîcheur dans la cour de l'école Coubertin avec plus de 48% des voix. Le résultat a été donné suite au dépouillement des bulletins par des volontaires dans les salons de l'Hôtel de ville selon la même procédure que pour des élections classiques. Des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) faisaient partie des scrutateurs, car au-delà de choisir un projet pour tous, cet exercice a également pour fonction de démontrer combien voter est important. « Vous savez combien je suis attaché à la démocratie locale. Choisir ainsi un projet d'intérêt général fait partie de l'apprentissage démocratique qui donne toute son importance au vote et à ses conséquences », a rappelé le Maire Pascal Pelain en ouvrant la soirée.



Image non contractuelle



La végétalisation de la cour de l'école Coubertin est le 4^e projet participatif à être choisi par les habitants. Les travaux seront réalisés et financés par la Ville.

À l'origine des projets

Les projets soumis au vote des Villenogarennois, sont l'aboutissement d'un processus partant tout d'abord de constats, de retours d'expériences observés et enregistrés par les élus et services municipaux tout au long de l'année sur le terrain et des témoignages des habitants durant les conseils de quartiers qui ont lieu deux fois par an. Cette écoute permet de cerner les difficultés et besoins des villenogarennois pour ensuite élaborer des hypothèses et des solutions. Ainsi, c'est de l'expérience des fréquents épisodes de fortes chaleurs qu'est venu le projet de végétaliser des parties de la cour de l'école Coubertin pour créer de



Photo: Erwan Le Vaxier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)




Le Maire Pascal Pelain avec les jeunes scrutateurs du Conseil Municipal des Jeunes.

la fraîcheur et améliorer le confort des enfants et des équipes éducatives. Parfois ce sont des remarques qui sont à l'origine d'autres propositions, comme pour les équipements de gym douce à destination des seniors suite à plusieurs observations d'habitants observant que les projets sportifs étaient prioritairement destinés aux jeunes. Une fois ces hypothèses définies, les services doivent étudier leur faisabilité selon des critères précis. Il faut tout d'abord savoir si des emplacements sont disponibles pour y installer un nouvel équipement, puis envisager leur réalisation technique et enfin calculer leur coût pour que leur financement soit possible.

Passées toutes ces étapes, l'ensemble des idées considérées comme faisables sont mises en perspective pour constituer les dossiers qui sont alors présentés aux élus et au Maire. Ils débattent ensemble pour identifier les propositions en synergie avec les grands projets municipaux. C'est ainsi que sont sélectionnés les trois projets qui sont soumis au vote des habitants. Pour 2023, ce sont huit dossiers répondant aux critères de faisabilité qui avaient été constitués et remis aux

élus et au Maire pour aboutir aux trois projets pour lesquels les Villenogarenois ont été consultés du 9 janvier au 10 février.

Du vote à la mise en œuvre

Comme les terrains de basket 3X3 à Cattiau, qui furent installés l'année même de leur élection, la végétalisation de la cour de l'école Coubertin, choisie début 2023, sera aménagée avant la fin de l'année. Dès le lendemain des résultats du vote, le service des Espaces Verts a lancé les études et établi un calendrier prévisionnel des travaux pour que la préparation du terrain soit réalisée cet été durant les vacances scolaires afin de pouvoir accueillir la plantation des arbres cet automne, période optimale pour un bon enracinement. 



TOUTES LES PHOTOS DE CET ÉVÈNEMENT SUR INTERNET

RÉPARTITION DES VOTES

48,76%

VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE COUBERTIN

33%

PARVIS AMÉNAGÉ DEVANT LE CENTRE CULTUREL

16,77%

AIRE DE GYM DOUCE POUR LES SENIORS AU CLUB DE L'ÂGE D'OR

1,47%

BULLETINS NULS ET VIERGES

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“ *Le Maire refuse que
**des médecins s’installent
à Villeneuve !*** ”

Faux!

**La Municipalité
prévoit même
l’installation sur
la commune de
trois maisons
de santé pour
permettre à un
maximum de
professionnels
de santé de
venir exercer
sur la ville.**

Désertification médicale en Île-de-France

Le constat est sans appel : l’Île-de-France manque cruellement de médecins. Selon un rapport sénatorial publié en mars 2022, 62,4% de Franciliens vivent dans un désert médical. Villeneuve-la-Garenne ne fait pas exception et doit attirer sur son territoire des professionnels de santé, toutes disciplines confondues, pour répondre au besoin de la population. En ce sens, elle a signé avec ses partenaires un Contrat Local de Santé en novembre 2021 pour améliorer les parcours de santé et proposer des actions pour une offre de santé de proximité.

Médecin: une profession qui évolue

Les jeunes médecins, notamment les généralistes, ne souhaitent plus effectuer des horaires à rallonge comme leurs aînés, travailler en soirée, voire le week-end, passer un temps infini à accomplir de la paperasse administrative... Avec pour conséquence qu’une grande majorité de praticiens ne veulent plus s’installer dans un cabinet en ville seuls et préfèrent mutualiser les moyens avec d’autres confrères dans des maisons de santé. À ce constat s’ajoute que, le nombre de médecins en activité étant limité, un phénomène de concurrence s’est mis en place entre les villes ces dernières années, impliquant que les professionnels de santé partent pour les « plus offrants ». Ce fut le cas à Villeneuve lorsqu’après de longs mois de négociation et d’accord sur des aides financières (à hauteur de plus de 200 000 euros portés par la Ville) et facilités d’usages (mise en place d’un loyer progressif sur 3 ans), le groupe de médecins que la Ville avait réussi à former, a préféré s’installer dans une commune voisine.

Les maisons de santé comme solution

La Ville de Villeneuve-la-Garenne va construire trois maisons de santé. Elles font partie des grands projets de la Ville. Une première ouvrira d’ici juin 2023 au cœur du quartier Jean-Moulin cette année sur 280 m² avec 7 professionnels de santé. La deuxième sera inaugurée au nord de la ville, à proximité du supermarché Aldi et la troisième près du centre commercial Quartz, d’ici 2024. Les Municipalités sont toutes en compétition pour attirer des médecins en leur offrant les meilleures conditions de travail possible. Villeneuve construit donc des maisons de santé modernes et agréables pour de futurs praticiens.

Rejoindre le comité d'usagers de l'Espace Nelly-Roussel

**Construire ensemble le projet du centre social 2023-2027
pour que sa programmation réponde au mieux aux attentes et aux besoins
de ses usagers : c'est l'aventure que l'Espace Nelly-Roussel propose aux habitants,
aux associations et aux bailleurs. Pour cela, rendez-vous le 16 mars à 17h45
pour un moment convivial et créatif.**

S'informer et se former

Ateliers informatiques,
langue française...



Le 16 mars à 17h45

Tous au 3 mail Marie-Curie
pour contribuer à la vie
du centre social !

Progresser et s'amuser

Repair café,
accompagnement
à la scolarité...



Cultiver l'esprit de famille

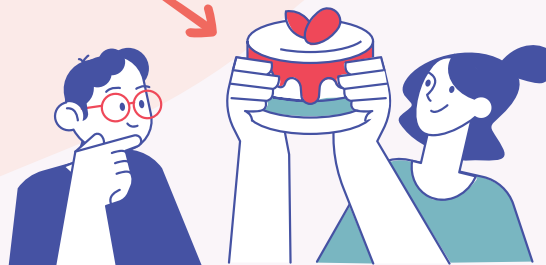
Sorties, activités
intergénérationnelles...

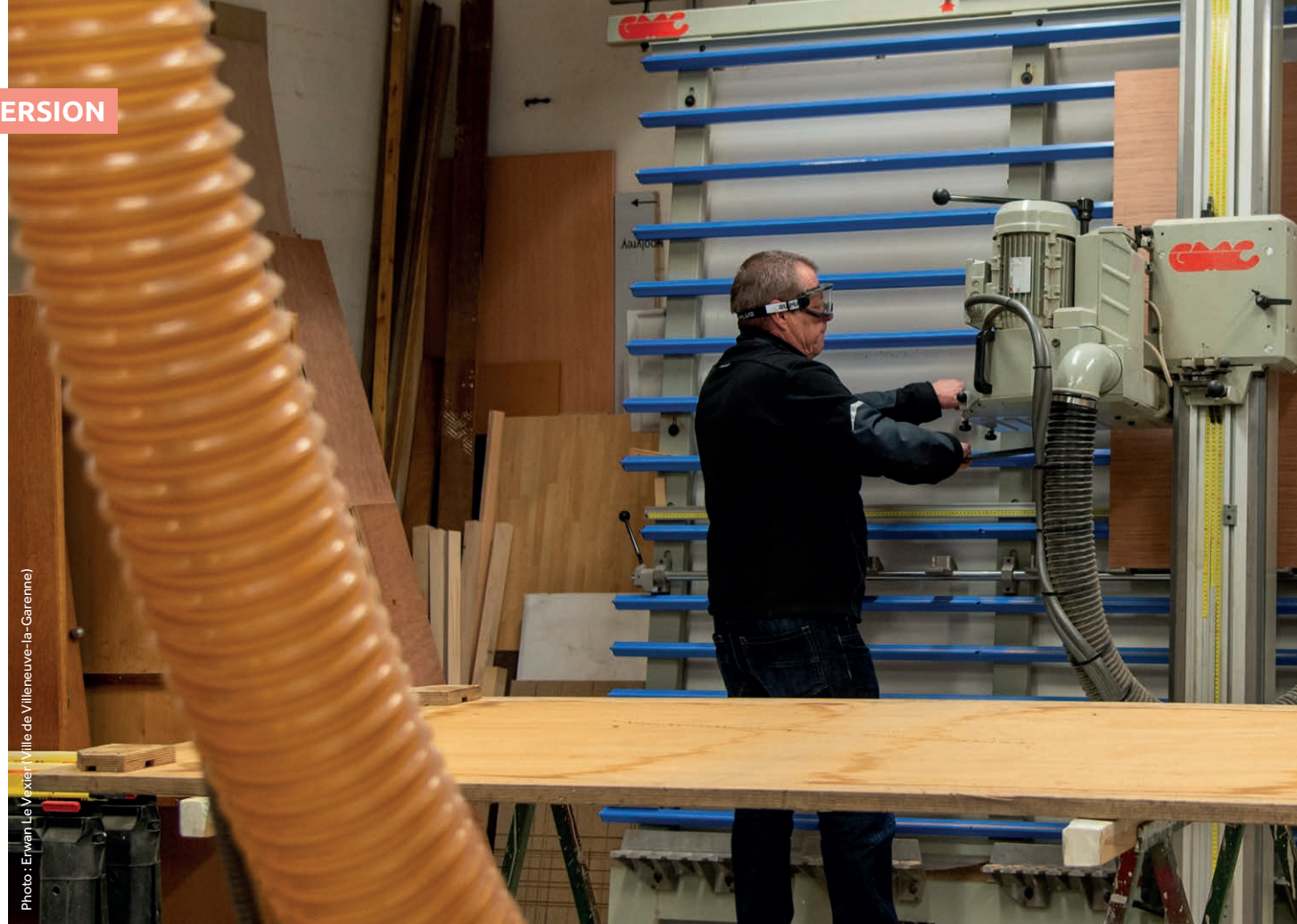


En participant, j'œuvre pour

Se rencontrer, apprendre et expérimenter

Ateliers scientifiques, multimédia,
manuels (Do It Yourself, cuisine, couture)...





Profession artisan

Localisé au sein du Centre Technique Municipal, la « régie » regroupe menuisier, plombier, maçons, électriciens, serruriers ou encore peintres qui effectuent, en dehors de leurs missions de fabrication sur place, des interventions sur le terrain, dans l'ensemble des bâtiments communaux. Zoom sur ces artisans qui travaillent au service des Villenogarennois.

Ce matin de mi-février, Fernando, le responsable de la « régie » du Centre Technique Municipal (CTM), doit partir de toute urgence à la maternelle Jean De la Fontaine, avenue de Verdun. Une fuite vient d'être détectée dans le bâtiment. Un peu plus tard, au gymnase Fernand-Schwartz, un problème d'eau chaude a nécessité l'intervention de Souhail, le plombier de l'équipe. Gérer ce type d'interventions, c'est un peu le lot quotidien du service, situé dans les locaux du CTM, chemin des Réniers. Là-bas, une équipe de 14 artisans pluridisciplinaires est chargée de l'entretien des bâtiments de la Ville. « *Les électriciens, le plombier et les serruriers effectuent surtout des missions de dépannage, avec des astreintes le soir et le week-end, tandis que d'autres professionnels sont davantage dans la fabrication* », précise Fernando.

EN CHIFFRES

60
RÉALISATIONS EN
MENUISERIE PAR AN

2400
INTERVENTIONS
PAR AN

14
ARTISANS
PLURIDISCIPLINAIRES

1000
RÉFÉRENCES
DE MATÉRIEL
EN STOCK AU CTM



Pascal, menuisier depuis 34 ans, en train de travailler à la découpe dans l'atelier municipal.



Fabrication de meubles sur-mesure

C'est justement le cas de Pascal, menuisier depuis 34 ans pour la Municipalité. Il est chargé de concevoir du mobilier, des portes et même des décors pour les spectacles du Centre Chorégraphique et lors des fêtes de Noël par le passé. « *Lorsqu'un service me demande de fabriquer un meuble, je me déplace pour prendre les mesures puis je dessine les plans, commande les fournitures avant de travailler le bois, précise Pascal qui réalise une soixantaine de pièces chaque année. Je travaille avec d'autres services comme la serrurerie lorsqu'il y a de la ferraille et la peinture pour certaines de mes créations.* »

Récemment, l'artisan a réalisé les meubles colorés sur mesure de la Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire destinés à accueillir les livres par catégorie d'âge. Dans l'atelier de peinture, Michel et Franck travaillent sur une estrade qui sera livrée prochainement au Cinéma André-Malraux.

Un tour des équipements tous les quinze jours

« *Nous donnons des conseils pour le choix des couleurs, notamment sur une teinte plus foncée ou plus claire car nous avons de l'expérience en la matière* », souligne Michel, peintre depuis 30 ans pour la commune. À la serrurerie, on vient de finir des poignées sur mesure pour le parking du centre-ville. Un peu plus loin, on pousse la porte des « polyvalents », capables d'intervenir sur tous corps d'état pour des petits travaux. Ses deux équipes (une dédiée au secteur nord de la ville, l'autre au secteur sud) sont chargées d'effectuer le tour de l'ensemble des équipements municipaux tous les quinze jours pour traquer tout dysfonctionnement. « *Sur place, nous pouvons vérifier l'éclairage, poser une étagère ou changer une serrure*, indique Christopher, un des agents du service. *Dans chaque équipement, nous avons nos interlocuteurs privilégiés qui peuvent nous expliquer la situation. Sur le terrain, nous sommes un peu les yeux et les oreilles des Services Techniques.* »

Des chantiers réalisés de A à Z

La visite de la régie se termine par la découverte du magasin, géré par Jean-Marc. Une véritable caverne d'Ali Baba presque aussi vaste que le rayon bricolage du BHV avec ses 1000 références. « *Ma mission est d'acheter, stocker et distribuer le matériel que je remets ensuite à chaque corps d'état pour qu'ils puissent intervenir* », explique Jean-Marc. La petite équipe d'artisans

de la régie du CTM réalise tout au long de l'année des chantiers de A à Z à leur échelle : réalisation de l'installation des sanitaires du cinéma André-Malraux, de l'éclairage du CTM, reprise des peintures dans les salles de classe l'été... Ils participent ainsi, chaque jour, à améliorer le cadre de vie des Villenogrennois. **Vm**



EN PRATIQUE

UN MAGASIN POUR RÉPONDRE À TOUTES LES SITUATIONS

Le magasin du Centre Technique Municipal, répertorie méthodiquement les outils nécessaires aux travaux des agents municipaux. Leurs équipements de sécurité et matériels y sont soigneusement rangés. Même les drapeaux tricolores utilisés pour les commémorations y sont stockés entre deux pavés. Les agents du Centre disposent déjà de tout le matériel nécessaire, mais ils doivent commander auprès du magasin des fournitures supplémentaires indispensables pour mener à bien certains chantiers, selon une procédure administrative rigoureuse.



Nora Guessoum
Coach d'entreprises

Nora Guessoum

Coaching gagnant

Après avoir bourlingué aux quatre coins de l'Afrique et à Londres pour ses différentes activités, l'entrepreneuse a posé ses valises depuis quatre ans à Villeneuve. Très investie dans le nouveau club d'entreprises de la ville, elle entend faire profiter ses nouveaux collègues de son expérience en matière de bien-être au travail et de management.

Obstinée, ambitieuse, touche à tout, aventurière... Ce sont quelques-unes des qualités qui ont permis à Nora Guessoum d'avoir mené une multitude d'activités professionnelles, à seulement 42 ans. Une remise en question systématique mais constructive qui l'a fait voyager aux quatre coins du monde. Petit retour en arrière... Après avoir obtenu son master de business et management d'école de commerce, la Cergysoise, qui a grandi avec ses cinq frères et sœurs dans cette ville, décide, contre toute attente, de s'exiler à Londres. « En France, j'ai eu un déclic, se remémore-elle. Je me suis aperçue que de nombreux salariés n'évoluaient plus dans leur carrière car ils parlaient mal anglais. » Elle multiplie alors les petits boulots avec pour objectif de maîtriser la langue de Shakespeare.

Saga Africa

Et un an plus tard, la voilà lancée dans des expériences professionnelles folles: trois ans à travailler sur des salons liés principalement à la gastronomie pour la prestigieuse BBC, puis des reportages de plusieurs mois dans toute l'Afrique (Zambie, Mauritanie, Mozambique, Gambie, Angola, Afrique du Sud, Maroc) pour le compte d'*USA Today* et du *Herald Tribune*. « J'étais envoyée sur place avec un journaliste et un photographe pour promouvoir les projets en lien avec l'intelligence économique des pays émergents, sou-

ligne Nora Guessoum. *J'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de chefs d'état.* » Après un nouveau crochet par Londres où elle propose des conseils en management pour des médias locaux, la mère de famille doit rentrer de toute urgence en France pour s'occuper de son père malade. En parallèle, elle dirige la branche française d'une start-up espagnole spécialisée dans la conciergerie gastronomique.



**Créer du lien
entre dirigeants**

Déjà très investie à Villeneuve

Il y a quatre ans, elle décide de déménager pour Villeneuve-la-Garenne dans le quartier Villerenne. « *J'ai une qualité de vie rare* », confie celle dont deux de ses trois fils sont toujours scolarisés sur la ville. Très investie dans la vie de sa commune comme parent d'élève, elle vient d'intégrer le bureau du tout nouveau club d'entreprises accompagné par la Municipalité de Villeneuve. « *Ce club est très représentatif du tissu économique local puisqu'il rassemble de grandes et moyennes entreprises, mais aussi des auto-entrepreneurs*, indique-t-elle. *Le but est de créer du lien entre dirigeants, de développer des projets ensemble et de*

répertorier les offres d'emploi. Nous échangerons des messages tous les jours entre membres. » Forte de ses expériences passées, Nora Guessoum a lancé, il y a quelques mois, sa propre entreprise de coaching en entreprise. Une idée qui lui est venue suite à une expérience personnelle très enrichissante auprès d'un coach.

Remettre l'humain au cœur de l'entreprise

Ses compétences ? « *Aider des managers et des salariés en difficulté ou proche du burn-out, sur du court-terme, en remettant l'humain au cœur des collaborations*, détaille-t-elle. *L'important est de libérer la parole et de faciliter les échanges. Je peux travailler en individuel mais aussi en collectif avec des ateliers qui permettront à une entreprise de mener à bien un projet d'équipe qui n'avancait plus.* » Ses talents, elle souhaite en faire bénéficier le club d'entreprises mais aussi le service du Développement Économique de la Ville. « *Il y a énormément de potentiel à Villeneuve. Je souhaite aider les femmes et les jeunes à créer à leur tour leur société.* » Histoire d'effectuer un nouveau coaching gagnant. **Nm**

NOUVEAU

ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS
INÉDITES POSÉES
À NORA GUESSOUM
EN SCANNANT
LE QR CODE





Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Votre avis compte




Le centre administratif de la Mairie de Villeneuve-la-Garenne

Soucieuse de répondre au mieux à vos attentes, la Ville de Villeneuve-la-Garenne est engagée dans une démarche de qualité de service. La première étape pour y parvenir débute par le recueil de votre avis sur les services administratifs de la Ville. C'est pourquoi une enquête de satisfaction débute ce 20 mars jusqu'au 4 avril.

La Ville de Villeneuve compte optimiser le fonctionnement des services et des ressources afin d'améliorer la satisfaction des usagers. C'est pourquoi connaître votre avis est important afin d'évaluer votre degré de satisfaction. Vos réponses permettront d'adapter mieux encore notre collectivité à vos besoins.

pour vos démarches (État civil, pièce d'identité, CCAS, logement, etc.) vous pourrez vous exprimer à propos de divers points comme les horaires, la propreté des locaux, l'accueil des agents ou le temps d'attente.

Et ensuite ?

Cette enquête de satisfaction auprès des usagers s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Son résultat est destiné à identifier les axes d'amélioration, tout comme les audits menés au cours de ce deuxième trimestre. C'est en modernisant l'administration et en valorisant le savoir faire des agents que la Ville répondra au mieux à sa mission de service public. 

Pourquoi cette enquête ?

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public, cette enquête vise à quantifier votre satisfaction en vue de son amélioration progressive par des actions concrètes et ciblées. En remplissant le questionnaire qui vous sera proposé au centre administratif (et qui sera également accessible sur internet) lorsque vous vous y rendrez

QUALITÉ

DEUX SUPPORTS POUR UNE MÊME ENQUÊTE

Pour transmettre votre avis entre le 20 mars et le 4 avril, vous disposerez de deux moyens, classique et numérique :

- En répondant aux questions sur le formulaire papier que vous trouverez au Centre Administratif à la Mairie de Villeneuve que vous pourrez remplir sur place et déposer dans une urne.
- En répondant aux questions sur le formulaire en ligne sur le site Villeneuve92.com que vous pourrez remplir de chez vous d'un simple clic.



**Centre Administratif
Mairie de Villeneuve-la-Garenne
28 avenue de Verdun**

Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45

Vie publique

**Décryptage des délibérations
du Conseil Municipal
et de l'impact de ses décisions
sur la vie des Villenogarennois.**

Délibérations n°6 à 7

Création d'une Société Publique Locale (SPL) pour la gestion du stationnement

- **Création d'une structure publique mutualisée** avec la Ville de Clichy-la-Garenne appelée Société Publique Locale (SPL).
- **Pleine maîtrise pour la Municipalité de la politique de gestion du stationnement** sur le territoire de Villeneuve plutôt que de la léguer au secteur privé.
- **Optimisation de la gestion du stationnement** à Villeneuve avec la mise en œuvre d'une stratégie globale et ambitieuse.



Délibération n°13

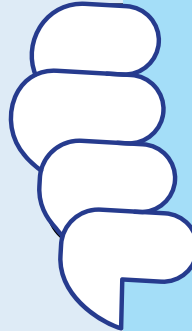
Rapport d'orientation budgétaire 2023

- **35 millions d'euros investis** pour les Villenogarennois pour cette année.
- **Contrôle des dépenses de fonctionnement et maîtrise de la dette** malgré la flambée des prix des fluides et la forte hausse de l'inflation.
- **Optimisation de l'organisation du travail**, tout en renforçant la qualité de service public pour les habitants.

Délibération n°3

Convention de partenariat entre les villes de Villeneuve-la-Garenne et de l'Île-Saint-Denis

- **Création d'un partenariat entre l'École de Musique Claude-Debussy (Villeneuve) et l'École des arts Frida-Khalo (Île-Saint-Denis)**, toutes deux inscrites au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (S.D.E.A.).
- **Ouverture des pratiques artistiques collectives au sein des Harmonies.** Les élèves villenogarennois pourront notamment jouer dans l'ensemble Îlodionysien de saxophones.
- **Mise en place de concerts communs**, au Virtuoz Club à Villeneuve et au Théâtre Jean-Vilar à l'Île-Saint-Denis.



CONSEIL MUNICIPAL DE VILLENEUVE-LA-GARENNE



LES SÉANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL
EN DIRECT ET EN REPLAY
SUR LA CHAÎNE OFFICIELLE
YOUTUBE DE
VILLENEUVE-LA-GARENNE

PLACE
AUX FEMMES !

8 MARS

Journée
internationale
des droits
des femmes



Un mois
de programmation
dans votre ville

LA VILLE EST ADHÉRENTE DU CENTRE HUBERTINE AUCLERT



La majorité municipale

Un budget conscient et raisonné pour 2023

En attendant le vote de notre Budget en avril, le Conseil Municipal a d'ores et déjà débattu des grandes orientations budgétaires de la Ville pour cette année. J'y ai présenté un budget raisonné et construit en responsabilité : 35 millions d'euros investis pour les Villenogarennais mais aussi un contrôle des dépenses de fonctionnement, l'optimisation de l'organisation du travail, tout en maîtrisant notre dette.

Les finances des collectivités locales ont et seront impactées par les crises que nous vivons, et notre commune, comme les autres, n'y échappe pas. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour résister et maintenir nos services.

Nous sommes évidemment soucieux des deniers publics, que nous avons la responsabilité

de gérer rigoureusement tout en engageant les investissements nécessaires pour continuer à faire de Villeneuve une ville où il fait bon vivre. Pour concilier les attentes des Villenogarennais et les ressources communales, nous nous devons de baser notre action sur l'efficacité effective des dépenses, leur priorisation ainsi que sur la recherche constante d'économies et de recettes qui n'affecteront pas le service public que vous êtes en droit d'attendre.

L'exigence de cet exercice a permis les félicitations des services de l'État, la DDFIP décrivant dans son rapport « une situation bilantielle équilibrée » ainsi qu'un « endettement maîtrisé » à Villeneuve. Ce rapport met également en avant une « politique d'investissement ambitieuse ».

Ces dépenses d'investissement (35 millions) concernent directement le quotidien des Villenogarennais qui bénéficieront d'équipements

renovés, de nouveaux équipements ou d'équipements de nouveau entretenus (ce qui n'était même plus le cas avant notre élection !).

Ce plan d'investissement est ambitieux, et rares sont les communes de notre strate à engager autant d'opérations complexes et audacieuses en si peu de temps : nouvelle halle de marché, maisons de santé, renouvellement urbain du centre-ville et de la Caravelle mais aussi rénovation de plusieurs structures sportives, la réhabilitation de la ferme Gallieni ou encore le nouveau poste de Police Municipale.

Soyez en certain, notre équipe reste fidèle à cette maxime : « Faire de la bonne politique nous conduit à faire de la bonne finance ! ».

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

Mieux circuler, gratuitement et proprement.

Lors du Conseil Municipal, notre groupe a évoqué la circulation dégradée dans notre ville.

Nous demandons la mise en place de navettes gratuites, idéalement électriques, permettant la réduction des véhicules, une mobilité amplifiée pour tous, une meilleure connexion entre quartiers, la diminution des pollutions...

Notre groupe propose à tous les élus de travailler ensemble pour la mise en place de ce service qui fera l'unanimité.

contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux

Union pour Villeneuve

« Un maire qui projetait de construire 440 logements et une résidence seniors avec piscine de 96 m², sans mise en concurrence et avec une remise de 800000€ au promoteur !

Des constructions sur un terrain pollué aux métaux lourds et aux hydrocarbures, mais qui continue à accueillir nos écoliers. Et des travaux menaçant de contaminer nos nappes phréatiques.

Notre action en justice a stoppé le projet. Et maintenant, quid de la décontamination ? »

Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche par des mesures autoritaires limitant notre expression et en refusant de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>.

Plus que jamais solidaires avec tous ceux qui luttent pour le retrait de la réforme des retraites !

Gabriel Massou, Conseiller municipal.
Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

Projet Éducatif Territorial pour **nos enfants**

Projets
d'écoles

Projet
pédagogique
Enfance

Projet
d'établissement
collège

Projet
d'établissement
Petite enfance

Projets
associatifs

Projets
culturels

Projet
pédagogique
jeunesse



Le nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT), adopté lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022, entre en vigueur cette année. Il va structurer la réflexion et l'action pédagogique pour les trois prochaines années. Son objectif est de renforcer et d'animer la cohérence éducative entre les différents partenaires et acteurs de l'éducation. Cela garantit la continuité entre les projets des écoles et les activités sur l'ensemble des temps de vie des enfants et des jeunes.

Le PEDT est un outil de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Il a été défini après concertation, le 21 octobre 2022, auprès des parents et de tous les acteurs du secteur avant de passer, le 17 novembre 2022, en commission des services départementaux à la jeunesse, à

l'engagement et aux sports (SDJES) et la CAF pour être adopté par le Conseil Municipal, le 15 décembre dernier.

Un outil éducatif au service de la jeunesse

L'objectif du projet éducatif de territoire est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'offrir à chaque enfant un parcours scolaire, périscolaire et extrascolaire cohérent et de qualité respectant leurs rythmes, leurs besoins ainsi que leurs aspirations. « *L'objectif du PEDT est de développer le processus de socialisation de nos enfants en valorisant l'excellence pour leur offrir un accès à la citoyenneté et le mieux-vivre ensemble* », explique Khady Fofana, Maire-adjointe en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance, des Affaires scolaires, de la Restauration scolaire et de la Réussite éducative.

Des objectifs ambitieux

Une organisation commune se met en place sur chaque école entre l'Éducation Nationale, les différents acteurs éducatifs municipaux et les parents pour intégrer le parcours de chaque enfant et une cohérence pédagogique. De nombreuses actions sont mises en place pour soutenir la fonction parentale et l'inclusion des parents dans les différentes organisations et structures



L'objectif du PEDT est de développer le processus de socialisation de nos enfants en valorisant l'excellence pour leur offrir un accès à la citoyenneté et le mieux-vivre ensemble.

Khady Fofana
Maire-adjointe
en charge de la Petite Enfance,
de l'Enfance,
des Affaires scolaires,
et de la Réussite éducative

éducatives du territoire avec l'organisation de débats, de rencontres et d'interventions de professionnels (voir encadré : des actions concrètes), la semaine de la parentalité et le café des parents. Des actions spécifiques sont en développement visant notamment à acquérir le savoir nager et le savoir rouler, mais aussi l'inclusion numérique. Des actions de sensibilisation sur l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap par le biais du handisport sont à l'étude.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Les cas de harcèlement à l'école sont une triste réalité. Pour mieux armer les enfants et leurs parents face à ce fléau, la Ville a accueilli Amélie Devaux de l'association *Chagrin scolaire - A 180 degrés*, qui a donné une conférence le 9 février dernier au Cinéma André-Malraux. La psychopraticienne, spécialisée en souffrance et décrochage scolaire, a pu transmettre des clés aux parents, enseignants et personnels encadrants venus l'écouter.



EN CHIFFRES

5446

ÉLÈVES SCOLARISÉS
EN PREMIER
ET SECOND DEGRÉ

800

ENFANTS INSCRITS
À L'ÉTUDE

500

ENFANTS ACCUEILLIS
CHAQUE MERCREDI
DANS LES ACM ^①

1750

REPAS SERVIS
CHAQUE JOUR
DANS LES
RESTAURANTS
SCOLAIRES

161

ÉLÈVES BÉNÉFICIENT
DU SOUTIEN SCOLAIRE
MUNICIPAL

150

SITUATIONS
PRISES EN CHARGE
PAR LE PRE ^②

12

ENFANTS AUX BESOINS
SPÉCIFIQUES ACCUEILLIS
SUR LES TEMPS D'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE ET
EXTRASCOLAIRE (HORS
PAUSE MÉRIDIANNE)
DONT 3 BÉNÉFICIAINT
D'UN ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUALISÉ



L'éducation est un axe prioritaire de notre action politique. La Ville doit jouer un rôle majeur pour que les enfants d'aujourd'hui soient les adultes citoyens de demain.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

Les 4 grandes valeurs du PEDT de Villeneuve

1

L'épanouissement

Situer l'enfant comme acteur et au coeur du PEDT

2

L'équité

Assurer une continuité éducative sur le territoire communal

3

La cohérence éducative

Considérer l'enfant dans sa globalité

4

La citoyenneté

Promouvoir l'éducation à la citoyenneté



Cités Éducatives : Accompagner au mieux les jeunes Villenogarennois

Ayant reçu le label « Cités Éducatives », officialisé le 7 octobre 2022, la Ville intègre un dispositif piloté pour 3 ans par l'Éducation Nationale, l'État et la Ville de Villeneuve-la-Garenne. Le programme national « Cités Éducatives » a pour objectif d'améliorer la coordination et l'articulation des actions et dispositifs existants pour un meilleur accompagnement des parcours éducatifs, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. Ce sont 300 000 euros qui sont versés chaque année durant trois ans pour mettre en place des projets pédagogiques en cohérence avec les objectifs du PEDT pour accompagner au mieux les jeunes Villenogarennois. Pour l'élue Khady Fofana très investie dans ce projet : « il est important de considérer le public dans sa globalité afin de garantir la cohérence du parcours éducatif de 0 à 25 ans. Il y a des attentes particulières et des efforts à faire pour les 0 à 3 ans, on travaille également sur l'inclusion des publics fragilisés ».

^① Les accueils collectifs de mineurs, à caractère éducatif, sont destinés aux enfants et aux jeunes d'âge scolaire, donc âgés de 3 à 17 ans inclus, en dehors du temps scolaire.

^② Le programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire. Il a pour but la prise en charge individualisée d'enfants âgés de 2 à 16 ans.



Grande
soirée

food truck & musique

Vendredi 14 avril
à partir de 19h30

Parvis
de l'Hôtel de Ville



VILLENEUVE92.COM



14
FÉVRIER

Des roses pour la St-Valentin

À l'occasion de la Saint-Valentin, les commerçants membres de l'ACVG Villeneuve-la-Garenne ont offert une rose à leurs clientes. Bravo à tous nos commerces qui font rimer proximité avec convivialité.



Photo : Erwan Le Veyrier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

10
FÉVRIER

Lisa Pariente & Morgan

Le Virtuoz Club a accueilli toutes les semaines du mois de février des artistes aux thèmes variés pour le plus grand plaisir des spectateurs. Ainsi le 3 février, ce sont Lisa Pariente et Morgan qui se sont succédées sur scène pour une soirée alternant rythmes hip-hop et pétillants.



Photo : Laurent Julliard (Contextes)



Nouveau poste de Police Municipale

Le tout nouveau poste de Police Municipale est opérationnel depuis le début de ce mois de mars. Situé au 194 boulevard Gallieni, il a été pensé pour accueillir les policiers municipaux supplémentaires que la Ville recrute.



1^{er}
MARS

Photo: Erwan Le Veulier / Ville de Villeneuve-la-Garenne



Photo: Laurent Julliard (Contextes)

3
FÉVRIER

Master-class

Avant de se produire sur scène au Virtuoz Club, Claude Barthélemy, qui fut par deux fois directeur de l'Orchestre National de Jazz et François Lemonnier, surnommé « le géant du trombone tout terrain », ont donné une master-class aux élèves de l'École Municipale de Musique Claude-Debussy. Un beau souvenir de partage et d'improvisation musicale collective.



Photo: Photo: Laurent Julliard (Contextes)

17
FÉVRIER



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

Oum-Hals

Les mélodies arabisantes et planantes, à la fois jazz et électro, de Oum et M-Carlos ont transporté le public du Virtuoz Club. Les deux artistes y interprétaient leur album *Oum-Hals*, né de leur collaboration pendant le confinement. Un spectacle à guichet fermé où l'improvisation a eu une place essentielle.

FORUM DE L'EMPLOI

MARDI 18 ET MERCREDI 19 AVRIL DE 10H30 À 18H
DANS VOTRE CENTRE COMMERCIAL QWARTZ

VENEZ AVEC VOS CV ET RENCONTREZ DES EMPLOYEURS POUR DES
OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

JOB
DATING



PLUS D'INFORMATIONS
SUR QWARTZ-92.COM

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un club pour les entrepreneurs de Villeneuve

Composée d'un bureau de six membres, l'association a pour objectif de contribuer au développement économique de la ville en créant des liens avec les autres entreprises et les partenaires institutionnels à qui faire remonter leurs besoins. Une première réunion pour le nouveau club est prévue le 10 mars.



Le club d'entreprises est le symbole du dynamisme et de la qualité de nos entreprises.

Carine Bansede
Première Maire-adjointe
en charge du
Développement Économique

Ville au tissu économique dynamique, Villeneuve-la-Garenne a été labellisée fin 2018 « Territoire d'industrie ». Elle compte en effet de nombreuses entreprises prestigieuses dans le secteur industriel (Seqens, Aresia, Myspresso...). Pourtant, ces dernières années, le réseau local des entreprises est resté en sommeil. Il était donc temps pour le service du Développement Économique de la Municipalité, sous l'impulsion de la Première Adjointe au Maire, Carine Bansede, en charge de cette délégation, de réveiller la dynamique collective. « *La création de ce nouveau club d'entreprises est un projet qui me tenait à cœur car c'est un élément extrêmement important pour faire vivre le lien fort qui existe entre la Ville et le tissu économique local* », précise Carine Bansede.

Échanger sur des problématiques communes

Ainsi, mi-janvier, douze chefs d'entreprise villenogarenois, représentatifs du tissu local, se sont réunis et six d'entre eux ont intégré le bureau du club : Erick Peleau (*Invité de marques*) en tant que président, Lilian Micheletty (*cirque Micheletty*), trésorière, Laurent Toulis (directeur du *Qwartz*), secrétaire, Jérémie Lagarde (*Goldenfish*), Nora Guessoum (consultante à qui *Villeneuve Mag* consacre un portrait en page 12) et Denis Patrois (*Allianz*), tous les trois vice-présidents.

« *Le club va permettre aux entreprises de se rencontrer, d'échanger sur des problématiques communes, de créer un réseau d'entreprises sur la ville, de partager des expériences et idées innovantes, de faire avancer des projets*, détaille Carine Bansede. *Il est le symbole du dynamisme et de la qualité de nos entreprises.* » Le recrutement et l'offre de services aux salariés seront des thèmes régulièrement abordés par le club.

PREMIÈRE RENCONTRE ÉCONOMIQUE

Le 24 mars, à 8h30 dans les salons de l'Hôtel de Ville, une première rencontre économique sera organisée par le service du Développement Économique pour les entreprises villenogarenoises. L'occasion pour le Maire Pascal Pelain de présenter les grands projets de la Municipalité et pour l'Établissement Public Boucle Nord de Seine (dont fait partie Villeneuve), premier bassin industriel de la Métropole du Grand Paris (MGP), de rappeler ses missions en matière de développement économique. Les entreprises attendues pourront échanger ensuite lors d'un moment convivial.



Contact Club d'entreprises
Anthony Berges-Cau
aberges-cau@villeneuve92.com



Les femmes à l'honneur à Villeneuve

Tout au long du mois de mars, la Ville de Villeneuve-la-Garenne propose des animations et événements culturels autour de la Journée Internationale des Droits des Femmes.

La Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars permet, chaque année, de dresser un bilan de l'évolution de la situation des femmes à travers le monde. C'est aussi l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique. Et le chemin à parcourir est encore long comme le révèle une étude publiée fin 2023 par le Haut Conseil à l'Égalité entre les Hommes et les Femmes sur « l'état du sexisme en France ». Ainsi, 80% de femmes estiment être moins bien traitées que les hommes en raison de leur sexe et 37% disent avoir déjà subi des rapports sexuels non-consentis. À Villeneuve-la-Garenne, c'est tout un mois de sensibilisation qui est orga-



nisé autour de l'événement. Avec pour commencer dès le 4 mars, à l'Espace Nelly-Roussel, une formation sur la place des femmes au sein des instances dirigeantes des associations.

Expos, concerts et projections au programme

À l'Espace Pierre-Brossolette, du 6 au 10 mars, l'exposition « Femmes, la moitié du monde » fait le point sur leur condition en France et à l'international. En dehors du vernissage photos des portraits de Villenogarennoises, dans le cadre de l'exposition « Portraits de femmes » le 8 mars, et des projections organisées à la Maison de la Cité (*La part des femmes*, le 11 mars) et à l'Espace Nelly-Roussel (*Mosuo*, le 13 mars), l'artiste Djura montera sur scène, le 11 mars, à la salle de la Fosse-aux-Astres, programmée par l'association Tilissa. Le 14 mars, le bus santé femmes fera escale sur le parvis de l'Hôtel de ville. Et à l'accueil de l'Espace Nelly-Roussel, du 8 au 10 mars, un atelier autour du violentomètre permettra d'évaluer les relations affectives toxiques. « *L'égalité entre les femmes et les hommes est désormais*

une politique publique à part entière. Elle est portée par des convictions et des engagements qui en font un enjeu territorial majeur, souligne Leïla Larik, Maire-adjointe en charge de l'Égalité femmes-hommes. Le 8 mars est un rappel de notre combat quotidien et l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes. »



Le 8 mars est un rappel de notre combat quotidien et l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes.

Leïla Larik
Maire-adjointe
en charge de l'Égalité
femmes-hommes

FESTIVAL AU CINÉMA MALRAUX • 13^E ÉDITION

Le cinéma André-Malraux organise « Telles femmes, tels films », le festival local de cinéma dédié aux femmes et ouvert sur le monde entier. Qu'elles soient réalisatrices, comédiennes, chefs opératrices, il s'agit de mettre un coup de projecteur sur la place des femmes dans les métiers du 7^{ème} art, donner à voir une diversité de portraits et de parcours, de modes de représentations. Si le propos est avant tout artistique, il s'agit aussi de lutter contre toutes formes de discriminations sexuelles et de contribuer à l'égalité femmes-hommes.

Le programme complet de l'événement dans le supplément de Villeneuve Mag.

TRANQUILITÉ

Les Villenogarennois vigilants

Pour renforcer ses moyens d'assurer la sécurité des habitants, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a, sous la houlette de Frédéric Rarchaert, Maire-adjoint en charge de la Sécurité, rejoint le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires », une plateforme web et une application pour smartphone collaboratives entre habitants et acteurs locaux.

La Ville de Villeneuve a souhaité s'inscrire dans le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » pour permettre à tous les Villenogarennois majeurs d'alerter les habitants de leur quartier sur des faits de malveillance ou perturbant la tranquillité publique (tentative de cambriolage, démarchage frauduleux...). Ce service de vigilance collective à l'usage gratuit est connecté avec les forces de l'ordre et complète les moyens mis en œuvre au niveau municipal comme la vidéoprotection, le développement de patrouilles (renforcées depuis septembre par deux motos) et très prochainement l'arrivée d'une dizaine d'agents supplémentaires de Police Municipale, dont un maître-chien.

Effet dissuasif

Voinsvigilants.org, est un réseau social de voisinage qui lutte contre les cambriolages en misant sur le lien social avec ses voisins. Les habitants d'un même quartier participent ainsi à la sécurité de leur cadre de vie. Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité, c'est également un outil d'entraide aux personnes isolées et de services de proximité entre voisins (prêt d'objets, covoiturage...). En rejoignant ce dispositif, la Ville de Villeneuve connecte les habitants à ses moyens de sécurité dont la Police Municipale pour tisser un maillage au service de la tranquillité publique. 90% des flagrants délits sont constatés grâce à l'appel d'un voisin attentif. C'est pourquoi, en affirmant leur engagement avec une signalétique reconnaissable

qui sera installée dans tous les quartiers, Mairie et Voisins Vigilants aideront à réduire les cambriolages par un effet dissuasif sur les malfaiteurs.

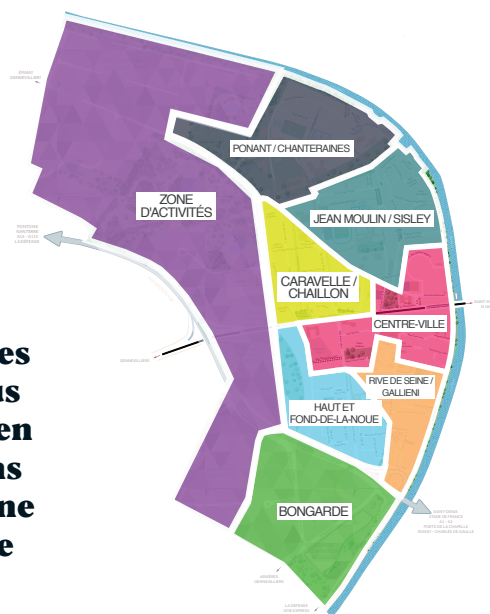
Action citoyenne renforcée

Désormais sur la plateforme « Voisins Vigilants et solidaires », Villeneuve est sectorisée par zones correspondant aux quartiers Ponant / Chanteraines Jean-Moulin / Sisley - Caravelle / Chailion - Centre-Ville - Rive de Seine Gallieni - Haut et Fond-de-la-Noue Bongarde ainsi qu'à la zone d'activités de toute la partie ouest de la ville.

Les communautés de voisins qui avaient déjà été créées par des résidents sont conservées et intégrées dans les secteurs correspondant à leur adresse. Les alertes peuvent être envoyées et reçues par SMS, via la plateforme (e-mail) ou l'application mobile (notification). La Police Municipale ainsi que la Mairie disposent d'un outil pour adresser des messages de vigilance aux habitants inscrits en cas d'évènement exceptionnel. Elles reçoivent les alertes émises par les administrés. Cela leur permet d'assurer le traitement de l'information et de cibler leurs actions. Les membres de la communauté peuvent également signaler des alertes infondées ou non-avérées.

Inscription sécurisée

Pour rejoindre ce réseau et la communauté qui correspond à votre lieu d'habitation, il faut s'inscrire gratuitement. L'inscription est nominative et la



vérification des identités des personnes rejoignant le dispositif permet de se prémunir contre les abus ou les débordements. 

DEVENIR VOISIN VIGILANT ET SOLIDAIRE

Pour pouvoir alerter ou être alerté par ses voisins, la Mairie et la Police Municipale dès qu'un événement se produit près de son domicile :

- Aller sur le site www.voinsvigilants.org
- Saisir son adresse postale et une adresse e-mail valide en fournissant les pièces justificatives
- Rejoindre la communauté « Voisins Vigilants et Solidaires de son quartier »

⚠ Attention ces alertes ne remplacent pas les numéros d'urgence ni une demande d'intervention auprès des Forces de l'ordre. Les riverains inscrits s'engagent d'ailleurs à ne jamais intervenir eux-mêmes.



Nouvelle session !

TREMPAIN BAFA *Let's go!*

**Vous avez plus de 18 ans et vous avez
envie de passer votre BAFA ?**

La Ville vous aide à **financer** votre formation
et à **préparer** votre avenir professionnel !

Pré-inscriptions à la Fabrik
jusqu'au 21 mars 2023

Cette session est organisée en partenariat avec La Main Solidaire

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans

74 rue de la Fosse aux Astres - lafabrik@villeneuve92.com

WWW.VILLENEUVE92.COM



@VILLENEUVE92



VILLENEUVE_92





Naissances

Bienvenue à

Isaac BAKAYOKO **17/01**
 Rihame ZERG **27/01**
 Lynaïk BIABIANY **29/01**
 Kayron AYEHUI **31/01**
 Wassim MOUTADIL **09/02**
 Hëna POFFE **09/02**
 Ayyâd BAYEGLE NSANG **10/02**
 Ines MEBARKIA **11/02**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Brad BEUGRE et Batchui ANODJO **18/02**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Henriette DUBOURG veuve PASQUET, **11/07/22**, 78 ans
 Robert HARMAND, **06/12/22**, 86 ans
 Eric KHODJA, **23/01**, 50 ans
 Marie-Anne AVAGOT usage DROLLEE, **26/01**, 86 ans
 Danilo POL, **01/02**, 87 ans
 Aïcha CHAABANE, **03/02**, 80 ans
 Habibou CISSOKHO, **04/02**, 68 ans
 Thérèse MÉLANGER veuve TAUDIÈRE, **07/02**, 71 ans
 Naziha GHADJATI veuve BEN ABDALLAH, **12/02**, 84 ans

NOUVELLE JEEP WRANGLER **4XE**
 HYBRIDE RECHARGEABLE
 LE MEUX, C'EST DE SE FAIRE SA PROPRE IDÉE.

Public

A 79 g CO₂/km
 B
 C
 D
 E
 F
 G

PLUS LIBRE QUE JAMAIS

Jeep

Jeep NEUBAUER
 233 bd Anatole France St-Denis 93200
 01 49 22 12 70

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo.
 #SeDéplacerMoinsPolluer

LE VILLAGE
NEUBAUER



Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).
Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.pourvous.croixrouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : permanences services publics (Écrivain public, aide pour réaliser des démarches administratives en ligne type Caf, Trésor public, CPAM...), d'insertion-emploi avec la Mission Locale, juridiques.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

16 rue Hector-Berlioz
07 88 59 34 90
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 13h-18h
Rendez-vous de 18h à 19h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
Contactez Quentin Leclercq :
conseiller.numerique@villeneuve92.com
ou 06 09 15 74 27

Piscine Municipale

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Rénov'Habitat

Au service Logement
28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. Prendre rendez-vous sur le site www.soliprojet.fr ou par tél. 0 800 006 075 (Service et appel gratuits)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston Appert · 09 53 36 75 44
formation@protectioncivile.org
Formez-vous aux gestes qui sauvent

Service Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et uniquement sur rendez-vous les mardis et vendredis de 13h15 à 17h15

Police Municipale

Nouvelle adresse

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, le mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse
à Gennevilliers
01 40 85 34 28

Pharmacies de garde

Dimanche 5 mars

Pharmacie Jean Moulin
69 avenue Jean-Moulin
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 50 98

Dimanche 12 mars

Pharmacie de la Caravelle
6 rue Gérard Philippe
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 50 20

Dimanche 19 mars

Pharmacie de la Mairie
134 avenue Gabriel Peri - Gennevilliers
01 47 98 80 43

Dimanche 26 mars

Pharmacie El Farah
Centre commercial Qwartz, 4 bd Gallieni
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 55 29

Dimanche 2 avril

Pharmacie Centrale
221 boulevard Gallieni
Villeneuve-la-Garenne
01 47 98 59 32

Dimanche 9 avril

Pharmacie de l'Hôpital
98 voie Promenade
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 60 57

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERK

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY, Robert MATHIEU,

Alexandre HENRY, Laura MONNIN
44 boulevard Charles-De-Gaulle
06 46 38 43 73 • 06 08 59 68 23
01 41 47 04 31

Nadia HERBURREN

200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO • Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

Depuis décembre, la collecte des encombrants se déroule désormais deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville et ne se fera plus par secteur.

Prochains passages : **lundis 6 et 20 mars, 3 et 17 avril.**

Déchetterie mobile

La samedi 25 mars de 14h à 18h30 dorénavant au 214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanche 19 mars

entre la Mairie et l'ancien marché. Venir avec une pièce d'identité. Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchetterie fixe du systom

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60
www.syctom-paris.fr

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal exclusivement les 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114 (par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Commissariat de police

01 53 73 56 00

Police Municipale

01 40 85 58 78



Zoom sur...

LES INSCRIPTIONS EN LIGNE

LE SAVIEZ-VOUS ?

En réalisant vos démarches en ligne sur www.villeneuve92.com, vous évitez un déplacement et vous gagnez du temps !

UN PORTAIL POUR PLUSIEURS DÉMARCHES

Depuis le portail de l'Espace famille, de nombreuses démarches en ligne vous permettront d'organiser au mieux les vacances de vos enfants : inscriptions aux accueils de loisirs, aux sorties et animations de l'Espace Nelly-Roussel, aux activités de L'Atelier, aux stages et sessions de soutien scolaire, aux séjours au Mont-Saxonnex. Suivez l'actualité de la Ville pour être informés des dates d'inscriptions.

UN SERVICE PUBLIC NUMÉRIQUE MAIS TOUJOURS HUMAIN

Vous n'avez pas d'identifiants pour le portail famille? Vous ne disposez pas de connexion internet vous permettant d'accéder au site de la Ville? Vous avez des questions sur les inscriptions? Vous pouvez toujours vous rendre à l'Espace famille, en Mairie, au 28 avenue de Verdun, pour être accueilli et accompagné par un agent municipal.



Scanner le QR code pour accéder au portail famille

Ô fil
de la
culture

SAISON 2022 | 23



VEN.
24 MARS
20H30
Virtuoz Club

Luna Silva & the Wonders

Concert Folk/
Hispanique/
Jazz vocal

FINALISTE
DU PRIX
DES MUSIQUES
D'ICI 2022

Compositions, voix, ukulélé :
Luna Silva
Percussion, chant :
Anissa Nehari
Guitare, voix :
Maxime Barcelona
Contrebasse, voix :
Yann-Lou Bertrand

Production Sotak Musik

BILLETTERIE

Infos et réservations au Centre culturel Max-Juclier
23 quai d'Asnières 92390 Villeneuve-la-Garenne
01 47 98 11 10 | culture@villeneuve92.com

Achat en ligne : billettereduc.com et fnac.com

VIRTUOZ CLUB

Espace Pierre-Brossolette
3 rue Pierre Brossolette
92390 Villeneuve-la-Garenne

WWW.VILLENEUVE92.COM



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

